

## Édito

### Une année nouvelle

Nous avons entamé 2014 depuis quelques semaines mais je tiens tout d'abord au nom de l'ensemble de l'équipe de l'EPFL à vous souhaiter une bonne et heureuse année.

Qu'elle soit riche de réussite, tant sur les plans professionnels que personnels et riches de nouveaux projets en commun.

Ce mandat s'achève sur un bilan très positif. L'EPFL Pays Basque ayant beaucoup évolué ces dernières années.

L'Établissement a su se positionner comme un opérateur reconnu tant sur le foncier destiné à l'habitat qu'au développement économique. Je remercie d'ailleurs, tous nos membres et leurs représentants, pour leur travail et leur soutien envers les différents projets portés par l'EPFL Pays Basque.

A présent, les élections municipales vont amener l'EPFL à installer un nouveau conseil d'administration. Je souhaite tout simplement que sa mission perdure et que l'EPFL continue sur sa lancée.



**Roland HIRIGOYEN**  
Maire de Mouguerre,  
Président de la Communauté de  
Commune Nive Adour,  
Président de l'E.P.F.L. Pays Basque

### TVA et nouveaux calculs

Suite à l'assujettissement à la TVA à compter du 1er janvier 2014, des modifications ont été apportées au règlement intérieur et aux conventions de portage.

Ces réformes intègrent les nouvelles modalités de rétrocession et de facturation.

Les modalités d'application de la TVA sont différentes selon les cas. Elles dépendent :

- du statut du vendeur (assujetti ou non assujetti),
- du type de bien (TAB, TNAB, bâti < 5 ans, bâti > 5 ans)
- de l'ouverture éventuelle d'un droit à la déduction par le vendeur.

Afin de minimiser l'impact de la TVA sur l'opération, le Conseil d'Administration propose de réduire au maximum le prix total ou marge taxable. Les frais de gestion ne seront plus facturés aux collectivités qui ont sollicité l'EPFL.

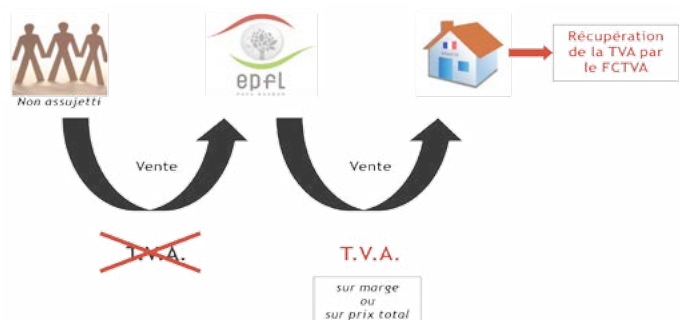
Ces frais étant réglementairement à la charge du propriétaire.

Par conséquent, à partir du 1er janvier 2014 il n'y aura plus que deux factures envoyées aux collectivités chaque année :

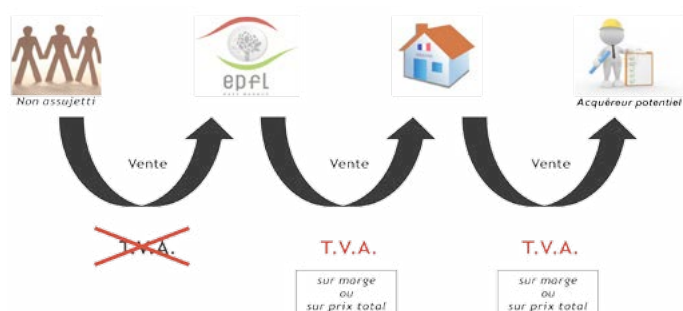
- une facture « Avis d'échéance » : correspondant au remboursement du capital porté
- une facture « Frais de portage » : correspondant au frais de portage TTC à 1,2%

### Application de la TVA

Bien destiné à être conservé dans le patrimoine de la collectivité



Bien destiné à être vendu in fine à un aménageur ou un constructeur



## Le nouveau PPI 2014-2018



Un tournant est en passe d'être franchi sur la question du foncier public. Les collectivités sont de plus en plus soucieuses de leur destinée dans un contexte financier et réglementaire devenu difficile.

En fin d'année 2012, un atelier de travail destiné à préparer le prochain PPI 2014-2018 a été mis en place.

Ce nouveau Plan Pluriannuel d'Intervention va permettre de faire évoluer les interventions de l'EPFL PB vers plus d'efficacité. Son but sera de répondre aux nouvelles exigences des territoires. Le PPI 2014-2018 a été voté lors de notre dernier Conseil d'Administration, le 31 janvier 2014. Il prend en compte les demandes exprimées par les collectivités locales. Il s'ouvre aussi à de nouvelles thématiques comme les équipements publics et le développement touristique.

THEMES	OBJET	% du PPI	MONTANT TOTAL
1	HABITAT ET MIXITE SOCIALE	65%	48 750 000 €
2	DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	20%	15 000 000 €
3	CONSTITUTION DE STOCKS FONCIERS DE LONG TERME	10%	7 500 000 €
4	EQUIPEMENTS ET SERVICES PUBLICS	3%	2 250 000 €
5	PRESERVATION ESPACES AGRICOLES ET NATURELS	2%	1 500 000 €
TOTAL		100 %	75 000 000 €

## Événements à venir

Suite aux prochaines élections municipales l'EPFL Pays Basque renouvelle ses instances de décision.

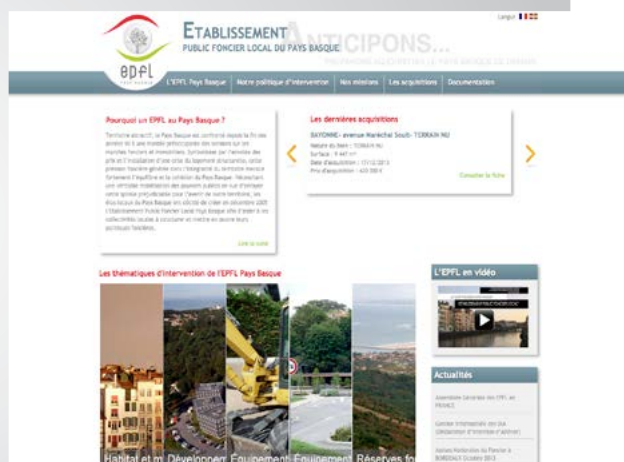
En effet, les collectivités adhérentes désigneront leurs nouveaux représentants à l'Assemblée Générale.

De celle-ci sera élu le nouveau Conseil d'Administration, qui installera le Bureau et désignera le Président.

Prévue le 25 Avril 2014, cette Assemblée Générale risque d'être décalée de quelques jours afin de permettre à l'ensemble des 10 EPCI membres de nous transmettre la liste de leurs représentants.

## Information

Depuis le mois de Décembre 2013, l'EPFL PB dispose d'un nouveau site internet consultable en ligne sur [www.epfl-pb.fr](http://www.epfl-pb.fr)



## Agenda

- Le 31 janvier 2014 **Conseil d'Administration**
- Le 5 février 2014 **Conseil d'Administration des associations des EPFL à Lyon**
- Le 25 avril 2014 **Assemblée Générale et Conseil d'Administration (à confirmer)**



2, Allées des Platanes  
BP 50511 - 64105 BAYONNE Cedex  
Tél : 05 59 01 63 60  
Fax : 05 59 01 63 68  
[www.epfl-pb.fr](http://www.epfl-pb.fr)

Réalisation : [www.comedia-production.com](http://www.comedia-production.com)

